

BADMINTON DISTRICT PROMO AS et PROMO sections et licenciés et P12

n° 2

B/M

Responsable : P Tissier

Le mercredi 22/11

de 13h30

à 16h30

Lieux :

BG : St Charles

MG : Balavenne

BF : Ste Marie

MF : St Pierre

Coordonnées du responsable : 06 83 88 98 41 ; tissier.ggp@gmail.com

ATTENTION : 2 districts le même jour : district PROMO AS et district PROMO licenciés, P12 et sections

A la suite des secteurs, vous trouverez la liste des qualifiés sur le site de l'UGSEL 22.

**Pour tout renseignement, contactez Annaïg GAUTIER
par mail : annaig.gautier@laposte.net ou 06.59.07.51.36**

**IMPORTANT : Au départ de votre établissement, téléphonez le nom des absents par catégorie pour que l'organisation ajuste le déroulement de la compétition avant l'arrivée des cars.
Respecter les horaires. Merci.**

➤ Organisation des terrains pour les districts :

Les joueurs seront répartis en poule de 4 (ou 3) joueurs avec tableau final (qualification en fonction du classement en poule).

➤ Règlement minimum à connaître : (voir règlement UGSEL)

Match en 15 points avec changement de côté à 8, Tir Break (2 points d'écart jusqu'à 19 points). Si le nombre d'élèves est important : matches en 11 points net avec changement de côté à 6.

- Lignes de jeu utilisées pour le simple
- Règles des côtés de service
- Arbitrage effectué par les élèves.

Rappel :

☞ Départemental simple PROMO AS B/M : le mercredi 13 décembre 2017 à GUINGAMP

☞ Départemental simple PROMO sections/licenciés B/M : le mercredi 13 décembre 2017 à GUINGAMP

☞ Départemental simple ELITE B/M : le mercredi 13 décembre 2017 à GUINGAMP

Réunion de qualification : le jeudi suivant la compétition.